

La Ville de Magog remplace son Programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel par un programme de distribution d'arbres

Magog, le 20 janvier 2025 – La Ville de Magog désire informer la population qu'elle met un terme à son Programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel. Les sommes allouées seront réattribuées à l'achat et à la distribution d'arbres aux citoyens. Consciente des enjeux environnementaux actuels et futurs et en cohérence avec sa Politique de l'arbre, cette initiative s'inscrit dans la volonté de la municipalité de poursuivre son engagement en matière d'environnement.

Mis en place en 2018, le Programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel a été renouvelé successivement jusqu'en 2024. Au total, 90 000 \$ ont été remis à 360 Magogois au cours des sept dernières années.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique que cette décision a été prise à la suite d'une réévaluation des priorités d'octroi de subventions. « Nous sommes heureux d'avoir encouragé à notre façon la transition énergétique au cours des dernières années. Ce changement de programme s'inscrit dans un cadre plus large d'engagement envers le développement durable. Nous souhaitons dorénavant utiliser cette enveloppe budgétaire pour atteindre une autre cible et en faire bénéficier un plus grand nombre de citoyens. La Ville de Magog s'est dotée d'une planification stratégique visant à encadrer nos projets et nos efforts jusqu'en 2030. La protection de l'environnement est un axe important de cette vision et demeure une priorité. Afin de poser des actions concrètes et de contribuer à la mise en œuvre de notre Politique de l'arbre, nous avons décidé de transférer la somme de 20 000 \$ pour l'achat et la distribution d'arbres aux citoyens. Nous souhaitons ainsi encourager l'ensemble de la population à prendre part au verdissement de Magog, à augmenter l'indice de canopée sur le territoire et à atténuer certains effets des changements climatiques. »

Rappelons que la Ville de Magog a élaboré sa Politique de l'arbre à la suite d'un sondage auprès des citoyens au cours de l'été 2023. Elle est le reflet des aspirations



de la population qui souhaite davantage d'arbres et de verdure sur le territoire, particulièrement dans le secteur urbain.

Plus de détails sur la distribution des arbres suivront au printemps.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

